



# **COMMUNIQUE DE PRESSE DU** **SYNDICAT CGT AML SYSTEMS**

Face à la propagation du COVID-19 le syndicat CGT AML SYSTEMS exige la fermeture temporaire des ateliers d'assemblage et d'injection plastique, et la mise en chômage partiel de tous les salariés qui ne pourraient pas exercer de télétravail.

Suite à ces réclamations la Direction du site AML SYSTEMS Hirson, le Responsable des Ressources Humaines France et le Directeur Général refusent d'appliquer ces préconisations au titre qu'ils ont mis en place les gestes barrières et une prise de température à la prise de poste des salariés.

Les élus, les syndiqués et les salariés concernés ont été choqués par ces réponses qui démontrent le peu de considération que porte leur Direction à leur santé.

Les élus CGT du CSE AML SYSTEMS Hirson considèrent que la mise en place des gestes barrières ne suffit pas à garantir la santé des salariés. Ils ont d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises à l'employeur ces obligations de garantie de résultat en ce qui concerne la protection de la santé des salariés. Ils ont aussi expliqué que même si des mesures supplémentaires étaient prises par exemple une désinfection constante des poignées de porte, des interrupteurs, des pupitres de commande des machines, rien ne garantirait que les salariés ne puissent pas être contaminés.

Ils ont aussi dénoncé le fait que le personnel intérimaire et le personnel de ménage ne disposent pas de solution hydro-alcoolique ni de masques ; que le personnel travaillant aux expéditions et à la réception des marchandises ne dispose pas de masques ni de gants jetables alors qu'ils sont en contact toute la journée avec du personnel extérieur qui n'est pas protégé non plus.

Les élus CGT du CSE AML SYSTEMS Hirson condamnent fermement le comportement de la Direction qui s'obstine à mettre en danger la vie des salariés, qui exerce des pressions sur eux lorsqu'ils expriment le souhait d'utiliser leur droit de retrait, leur répondant que ce droit était illégal, que leur rémunération ne sera pas maintenue et qu'il s'agissait d'un abandon de poste.

Mardi 17 Mars 2020, les élus CGT ont fait valoir leur droit de retrait afin de montrer leur détermination quant à la mise à l'abri immédiate de l'ensemble des salariés. Ce à quoi la Direction a répondu, conformément à la demande des élus, par le déclenchement d'une réunion extraordinaire du CSE. Cela prouve bien que les droits de retraits sont conformes !!!

Lors de cette réunion, au vu des réponses de la Direction qui maintient sa position, les élus ont mis au vote le dépôt d'une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui, estimant que la vie des salariés vaut mieux que les profits des multinationales.

Fait à Hirson, le 18 Mars 2020

**Syndicat C G T**  
**A.M.L SYSTEMS**  
**Zone d'Activité l'EpINETTE**  
**02500 HIRSON**

Le Syndicat CGT AML SYSTEMS